

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
 Extrait du registre des délibérations du
 Conseil Municipal n°92-2021

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	02/12/2021
Présents	19
Absents	4
Procurations	1
Votants	20

Par suite d'une convocation en date du deux décembre deux mille vingt et un, les membres composant le Conseil Municipal de MIREPOIX (ARIEGE) se sont réunis à la salle Paul Dardier de MIREPOIX (ARIEGE) le **lundi six décembre deux mille vingt et un à vingt heures trente**, sous la présidence de Monsieur CAUX Xavier, Maire.

Présents : CAUX Xavier, PORTET Christian, DILLON Valérie, LE MINEZ Monique, BOULBES Loïc, BARON René, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, CHARRASSE Evelyne, VALETTE Michel, ESCANDE Jacques, ZAROIL Mimoun, ANDRIEU Christelle, ROUCH Mylène, BOURDONCLE Stéphane, ALEXANDRE Maria, COMTE Nicolas, ALBAN Marie-Françoise, GIROUSSE Laurent.

Procuration : GARRIGUES Véronique à Valérie DILLON.

Absents : GARRIGUES Véronique, MARROT Catherine (excusée), FOURCAUD Éric, PEISER Jean-Luc.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. ROUGÉ Pierre est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Travaux d'éclairage public par le SDE 09 (passage piétons RD119) - Demande de subvention auprès du Département de l'Ariège.

Monsieur le Maire explique que des travaux d'éclairage public sont nécessaires au niveau du passage piéton de la RD119. Ces travaux estimés à 5 300€ seraient réalisés par le SDE 09 sur le prochain programme d'éclairage public. Une subvention est sollicitée auprès du Département de l'Ariège, conformément au plan de financement suivant :

Plan de financement – Travaux d'éclairage public (passage piétons RD 119)				
DEPENSES (H.T)		RECETTES (H.T)		
Travaux	5 300 €	Subvention sollicitée auprès du Département de l'Ariège.	2 650 €	50 %
		Reste à charge de la commune.	2 650 €	50 %
TOTAL	5 300 €	TOTAL	5 300 €	100 %

REÇU EN PREFECTURE

le 09/12/2021

Application agréée E-legalite.com

99_DE-009-210901948-20211206-92D2021-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** les travaux d'éclairage public au niveau du passage piétons de la RD119 ;
- **Adopte** le plan de financement tel que présenté ci-dessus ;
- **Autorise** M. le Maire à solliciter une subvention auprès du Département de l'Ariège ;
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget 2022, compte 65548 ;
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation de la présente.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Xavier CAUX



REÇU EN PREFECTURE

le 09/12/2021

Application agréée E-legalite.com